

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1700

10 août 2007

SOMMAIRE

Air Dessiré S.à r.l.	81593	Neocell S.à r.l.	81560
Alex Thomas SA	81584	Newsha S.A.	81590
Alison Investments S.A.	81598	NN Participations Holding S.A.	81599
ATG S.à r.l.	81593	Nouveau Patin d'Or S. à r.l.	81594
Bad Saeckingen Properties Sàrl	81555	ORANGE (Luxembourg) S.A.	81554
Batitoiture S.à r.l.	81590	PanEuropean (Hungary 1) s.à r.l.	81585
Benelux Property S.à r.l.	81573	PanEuropean Investments S.à r.l.	81585
Bigolino S.A.	81562	Pascatelo	81575
Biogold SA	81561	Polymed Holding S.A.	81555
CAPA-NOA participations S.A.	81574	RBC Dexia Investor Services Participa- tions S.à r.l.	81599
Cardoso Antunes s.à r.l.	81562	Rivar S.A.	81554
CEP II Co-Investment S.à r.l. SICAR	81597	RP II S.à r.l.	81595
CEREP Investment West End S.à r.l.	81565	RP I S.à r.l.	81595
Constro Europe S. à r.l.	81600	RP IV S.à r.l.	81591
Delia S.A.	81573	RP IX S.à r.l.	81594
Disco Le Byblos S.à r.l.	81565	RP VI S.à r.l.	81594
Essential Finance S.A.	81590	RP V S.à r.l.	81591
Euro Courtage	81596	RP XII S.à r.l.	81592
Face S.A.	81585	RP XI S.à r.l.	81592
Financière de Gestions Internationales ...	81575	RP X S.à r.l.	81593
Finmeccanica Finance S.A.	81597	S2A Investment S.à r.l.	81596
Fintour S.A.	81588	Shell Finance Luxembourg	81591
Galatea S.A.	81584	Shell Treasury Luxembourg	81592
Gifin Dower Property SA	81588	Sivalence S.A.	81589
Guinea	81562	SPA.FI S.A.	81598
Industry Investment S.A.	81562	TMS International S.A.	81583
Inkosi Holding S.A.	81574	Traveling Holding S.A.	81599
Interval	81572	Trois I Investissement Immobilier Interna- tional S.A.	81575
Ixode Investments S.A.	81561	United Re (Europe)	81589
Jet Service Corporate S.A.	81561	United Trade SA	81595
JGAS Management S.A.	81554	Verlutig S.A.	81600
Keller S.C.I.	81560	VIK Investment Holding S.à r.l.	81588
Lumino Holding S.A.	81564	WSI Education S.à r.l.	81565
Lynch Batailley	81585		
MA. GA. Project and Financing S.A.	81596		
M&G Packaging s.à r.l.	81574		

ORANGE (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 41.310.

Avis de dénonciation d'une convention de domiciliation

Conformément à l'article 3 de la loi du 12 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, CITCO (LUXEMBOURG) SA informe de la dénonciation de la convention de domiciliation conclue le 22 mai 2000 pour une durée indéterminée entre les deux sociétés avec effet au 1^{er} mai 2007:

ORANGE (LUXEMBOURG) SA ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, RCS Luxembourg et

CITCO (LUXEMBOURG) SA ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

CITCO (LUXEMBOURG) SA informe également de la démission des administrateurs et commissaire aux comptes suivants, leur démission prenant effet au 1^{er} mai 2007:

-INTERMAN SERVICES LTD, ayant son siège social à Wickhams Cay, Tortola, British Virgin Islands en tant qu'Administrateur;

- TOWER CORPORATE SERVICES, ayant son siège social à Wickhams Cay, Tortola, British Virgin Islands en tant qu'Administrateur;

- LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LTD, ayant son siège social à Wickhams Cay, Tortola, British Virgin Islands, en tant qu'Administrateur;

- LUXEMBOURG ADMINISTRATION SERVICES LTD, ayant son siège social à Wickhams Cay, Tortola, British Virgin Islands, en tant que Commissaire aux Comptes;

Fait à Luxembourg, le 23 avril 2007.

D. van der Molen / R. Kimmels.

Référence de publication: 2007080095/710/27.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00448. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

JGAS Management S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 119.029.

A dater du 21 juin 2007, la FIDUCIAIRE FMV sàrl dénonce le siège social de la société suivante:

JGAS MANAGEMENT S.A.- RCSL N ° : B119029

Ayant son siège social au 25a, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L -1331 Luxembourg

M. Vansimpsen

Gérant- Expert-Comptable OEC

Référence de publication: 2007080094/1969/13.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, réf. LSO-CG02093. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Rivar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 51.980.

Le bilan au 31 décembre 2006 dûment approuvé a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

RIVAR S.A.

Signature

Référence de publication: 2007080417/1022/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, réf. LSO-CG02320. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070087814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Polymed Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 57.437.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of May 15th, 2007

- The Directors, the companies FINDI S. à r. l., MADAS S. à r. l. and LOUV S. à r. l. do not stand for re-election.
- Mrs Laurence Mostade, private employee, professionally residing at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Ms Noëlle Piccione, private employee, professionally residing at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg and Mr Gregory Guissard, private employee, professionally residing at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg are appointed as new Directors in their replacement for a statutory term of one year. Their mandates will lapse at the Annual General Meeting of the year 2008.
- The mandate of the Statutory Auditor, the company FIN-CONTROLE S.A., société anonyme with registered office 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg is re-conducted for a new statutory term of one year. The mandate of the company FIN-CONTROLE S.A. will lapse at the Annual General Meeting of the year 2008.

Luxembourg, May 15th, 2007.

For true copy

POLYMED HOLDING S.A.

Signature / Signature

Director / Director

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 15 mai 2007

- Les sociétés FINDI S. à r. l., MADAS S. à r. l. et LOUV S. à r. l. ne se représentent plus aux suffrages.
- Madame Laurence Mostade, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Mademoiselle Noëlle Piccione, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et Monsieur Gregory Guissard, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommés nouveaux Administrateurs en leur remplacement pour une durée statutaire d'un an. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.
- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., société anonyme avec siège social au 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg est reconduit pour une nouvelle durée statutaire d'un an. Le mandat de la société FIN-CONTROLE S.A. viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Luxembourg, le 15 mai 2007.

Certifié sincère et conforme

POLYMED HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007080360/795/39.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2007, réf. LSO-CG00715. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Bad Saeckingen Properties Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 129.249.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the eight day of June

Before us, Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg-Eich.

There appeared:

ALTERNATIVE PROPERTY INCOME VENTURE S.C.A. a company governed by the laws of Luxembourg having its registered office in L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle (RCS Luxembourg N ° B 124.359)

here represented by Mr Nicolas Charbonnet, private employee, residing professionally in 8-10, rue Mathis Hardt, L-1717 Luxembourg

by virtue of a proxy given under private seal on June, 2007

Said proxy after being initialled ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary shall remain attached to the present deed.

Such appearing party, represented as fore-said, has drawn up the following articles of a limited liability company to be incorporated.

Art. 1. A limited liability company is hereby formed, that will be governed by these articles and by the relevant legislation. The name of the company is BAD SAECKINGEN PROPERTIES Sàrl

Art. 2. The registered office is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by collective decision of the members.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

The company may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents.

The company may borrow in any form what so ever. The company may grant to the companies of the group or to its shareholders, any support, loans, advances or guarantees, within the limits of the law of August 10,1915.

Furthermore, the purposes for which the company is formed are the acquisition, the sale, the management and the development of all real estate located in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad.

The company may take any measure to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purposes and which are liable to promote their development or extension.

Art. 5. The corporate capital of the company is fixed at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) divided into 500 (five hundred) corporate units with a nominal value of EUR 25.- (twenty-five Euro) each.

Art. 6. The capital may be increased or reduced at any time as laid down in article 199 of the law concerning Commercial Companies.

Art. 7. Each corporate unit entitles its owner to a proportional right in the company's assets and profits.

Art. 8. Corporate units are freely transferable among members. The corporate units transfer inter vivos to non-members is subject to the consent of at least seventy-five percent of the members' general meeting or of at least seventy-five percent of the company's capital. In the case of the death of a member, the corporate units transfer to non-members is subject to the consent of no less than seventy-five percent of the votes of the surviving members. In any event the remaining members have a pre-emption right which has to be exercised within thirty days from the refusal of transfer to a non-member.

Art. 9. The company will not be dissolved by death, interdiction, bankruptcy or insolvency of one of the members.

Art. 10. For no reason and in no case, the heirs, creditors or other rightful claimants of the members are allowed to pursue the sealing of property or documents of the company.

Art. 11. The Company shall be managed by a board of at least three members who need not be shareholders of the Company and who are appointed either as an A manager or as a B manager with at least one A and one B director (the «Board of Directors»).

The Board of Managers will be elected by the shareholders of the Company at a general meeting. The number of the managers as well as their remuneration and the term will be determined by the general meeting of the company

The company will be bound towards third parties by a manager «A» and a manager «B» or by the joint signature or the single signature of any person(s) to whom such signatory powers have been granted by the unanimous vote of the Board of Directors.

Art. 12. In the execution of their mandate, the managers are not held personally responsible. As agents of the company, they are responsible for the correct performance of their duties.

Art. 13. Every member may take part in the collective decisions. He has a number of votes equal to the number of corporate units he owns and may validly act at the meetings through a special proxy.

The members may vote in a circular resolution, by letter, fax or video-conference. Such a written decision is only valid if it is taken and approved by all the members.

Art. 14. Collective decisions are only valid if they are adopted by the members representing more than half of the capital. However, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are taken by a majority of the members representing three quarters of the capital.

Art. 15. The business year begins on July 1st and ends on June 30th of the next year.

Art. 16. Every year on June 30th, the annual accounts are drawn up by the managers.

Art. 17. The financial statements are at the disposal of the members at the registered office of the company.

Art. 18. At least 5% of the net profit for the financial year has to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches 10% of the corporate capital.

The remaining balance is at the disposal of the members.

Art. 19. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the Articles of Incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who need not be members and who are appointed by the general meeting which will specify their powers and remuneration.

Art. 20. If, and as long as one member holds all the corporate units, the company shall exist as a single member company, pursuant to article 179 (2) of the law on Commercial Companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 21. For anything not dealt with in the present Articles of Incorporation, the members refer to the relevant legislation.

Transitory disposition

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on June 30th, 2008.

Subscription and payment

The 500 (five hundred) corporate units have been subscribed to by the sole member ALTERNATIVE PROPERTY INCOME VENTURE S.C.A., prenamed.

All the corporate units have been entirely paid up in cash so that the company has now at its disposal the sum of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions fixed in art. 183 of the law on Commercial Companies of September 18, 1933 have been fulfilled.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its incorporation is approximately fixed at 1,250.- EUR

Resolutions of the sole member

The sole member, prenamed, represented as above-mentioned, representing the whole of the corporate capital, passed the following resolutions:

First resolution

The following have been elected:

As A managers:

- M. Ian Cappell, Fund Manager, residing in RH8 0PB Oxted-Surrey, 23, Woodland Court.
- M. Michael Kidd, Finance and Operations Executive, residing in L-5433 Niederdonven, 28, rue Puert.

As B manager:

- DOMELS S.à r.l., a Limited Liability Company governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 104.715.

Towards third parties the company shall be bound by the joint signature of an A and a B Manager.

The managers are elected for an undetermined period.

Second resolution

The company's registered office is located at L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above person appearing, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same person appearing and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read and translated into the language of the person appearing, whom is known to the notary by his surnames, Christian names, civil status and residences, said person appearing signed together with us, Notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille sept, le huit juin.

Par-devant Nous, Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

ALTERNATIVE PROPERTY INCOME VENTURE S.C.A. une société soumise aux lois de Luxembourg avec siège social à L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle (RCS Luxembourg N ° B 124.359)

ici représentée par M. Nicolas Charbonnet, employé privé, demeurant professionnellement à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le juin 2007,

laquelle procuration après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante, représentée comme ci-avant, a prié le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée à constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les présents statuts et les dispositions légales.

La société prend la dénomination de BAD SAECKINGEN PROPERTIES Sàrl.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision collective des associés.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets.

Elle pourra emprunter sous quelque forme que ce soit. Elle pourra, dans les limites fixées par la loi du 10 août 1915, accorder à toute société du groupe ou à tout actionnaire tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société a pour en outre pour objet l'achat, la vente, la gestion et la mise en valeur de tous biens immobiliers situés au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Elle prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent.

Art. 5. Le capital social est fixé à 12.500,- EUR (douze mille cinq cents euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de 25,- EUR (vingt-cinq euros) chacune.

Art. 6. Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou réduit dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 7. Chaque part donne droit à une fraction proportionnelle de l'actif social et des bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément donné à la majorité des trois quarts des voix en assemblée générale ou autrement, par les associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants. En toute hypothèse, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé.

Art. 9. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 10. Les héritiers, créanciers ou autres ayants droit ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 11. La Société est gérée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés soit en tant que Gérant «A» soit en tant que Gérant «B» avec au moins un Gérant «A» et un Gérant «B» («e Conseil de Gérance»).

Le Conseil de Gérance sera nommé par les actionnaires lors d'une assemblée générale. Le nombre des Gérants ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la Société.

La Société sera engagée envers des parties tierces par la signature conjointe d'un Gérant «A» et d'un Gérant «B» ou par la signature conjointe ou individuelle de toute personne à qui un tel pouvoir de signature a été accordé par une décision unanime du Conseil de Gérance.)

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 13. Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Les associés peuvent voter par vote circulaire par lettre, fax, ou visioconférence. Une telle décision sera uniquement valable si elle a été prise et approuvée par tous les associés.

Art. 14. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 15. L'année sociale commence le 1^{er} juillet et finit le 30 juin de l'année suivante.

Art. 16. Chaque année, le 30 juin, la gérance établit les comptes annuels.

Art. 17. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication des comptes annuels.

Art. 18. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé 5% au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint 10% du capital social.

Le solde est à la disposition des associés.

Art. 19. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération.

Art. 20. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 30 juin 2008.

Souscription et paiement

Les 500 (cinq cents) parts sociales ont été entièrement souscrites par l'associée unique, ALTERNATIVE PROPERTY INCOME VENTURE S.C.A. pénommée.

Toutes les parts sociales ont été intégralement libérées par des versements en espèces de sorte que la somme de 12.500,- EUR (douze mille cinq cents euros) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, preuve en ayant été donnée au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentaire a constaté que les conditions prévues par l'article 183 des lois sur les sociétés (loi du 18 septembre 1933) se trouvent remplies.

Evaluation

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ 1.250,- EUR.

Résolutions de l'associé unique

L'associée unique prédésignée, représentée comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Sont appelés aux fonctions de:

Gérants de catégorie A:

- Monsieur Ian Cappell, Fund Manager, demeurant à RH8 OPB Oxted-Surrey, 23, Woodland Court.
- Monsieur Michael Kidd, Finance and Operations Executive, demeurant à L-5433 Niederdonven, 28, rue Puert.

Gérants de catégorie B:

- DOMELS S.à r.l., une société à responsabilité Limitée, régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg ayant pour numéro B 104.715

Vis-à-vis de tiers la société sera engagée par la signature conjointe d'une gérant de catégorie A et B.

Les mandats des gérants est établie pour une durée indéterminée.

Deuxième résolution

Le siège social de la société est fixé au L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par noms, prénoms, états et demeures, le comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: N. Charbonnet, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2007, Relation: LAC/2007/12364. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 21 juin 2007.

P. Decker.

Référence de publication: 2007079947/206/242.

(070087457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2007.

Neocell S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1148 Luxembourg, 24, rue Jean l'Aveugle.

R.C.S. Luxembourg B 111.978.

Extrait de la décision du gérant de la société qui s'est tenue en date du 21 juin 2007 à Luxembourg

A l'unanimité, il est décidé de transférer le siège social de la société du 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg au 24, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Gérant

Référence de publication: 2007080091/520/15.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01072. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Keller S.C.I., Société Civile.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 133, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg E 232.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} mars 2007

Il résulte, d'un procès verbal d'assemblée générale extraordinaire de la société civile immobilière KELLER, qui s'est tenue à Luxembourg en date du 1^{er} mars 2007 que:

- Le siège social de la société est transféré du 30, Dernier Sol, L-2543 Luxembourg au 133, avenue du X septembre, L-2551 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures

La gérance

Référence de publication: 2007080096/7432/17.

Enregistré à Luxembourg, le 3 avril 2007, réf. LSO-CD00607. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088255) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Ixode Investments S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 77.100.

Le siège de la société IXODE INVESTMENTS S.A., numéro RC B 77100, a été dénoncé avec effet au 18 juin 2007.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007080099/799/11.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2007, réf. LSO-CG00949. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070087809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Jet Service Corporate S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 43, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 93.151.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg en date du 21 mai 2007 que:

1. L'Assemblée a décidé de transférer le siège social de la société de L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur à L-1637 Luxembourg, 43, rue Goethe.

2. En remplacement de Monsieur Arnaud Poisson suite à sa démission de son poste d'administrateur et d'administrateur-délégué, l'Assemblée a décidé de nommer au poste d'administrateur Monsieur Nour-Eddine Fichtali, demeurant à B-4300 Waremme, 188, av Edmond Leburton.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2010,

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration qui s'est tenu au siège social en date du 21 mai 2007 que:

Monsieur Nour-Eddine Fichtali, demeurant à B-4300 Waremme, 188, av Edmon Leburton a été nommé aux fonctions d'administrateur-délégué de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 23 mai 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2007080097/320/26.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01107. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Biogold SA, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 86.959.

EXTRAIT

Il est porté à la connaissance de tous, que le siège de la société, sis, 25, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg à été dénoncé en date du 1^{er} janvier 2007.

Le mandat du commissaire aux comptes à pris fin à la même date par démission.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007080100/7432/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2007, réf. LSO-CE06183. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Industry Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 109.790.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007079800/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00420. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070087157) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2007.

Bigolino S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 65.140.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mars 2007.

Signature

Le liquidateur

Référence de publication: 2007080436/535/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2007, réf. LSO-CG00992. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070087883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Guinea, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R.C.S. Luxembourg B 121.708.

Le bilan au 31 décembre 2006, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007080432/833/13.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2007, réf. LSO-CG01319. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070087891) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Cardoso Antunes s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2221 Luxembourg, 229, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 129.402.

STATUTS

L'an deux mille sept, le vingt-huit juin.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

Ont comparu:

1.- Madame Maria Martins Antunes, ouvrière, née à Chaves (Portugal), le 4 janvier 1958, demeurant à L-3220 Bettembourg, 42, rue Auguste Collart.

2.- Monsieur Ricardo Ferreira Cardoso, ouvrier, né à Luxembourg le 23 avril 1983, demeurant à L-3441 Dudelange, 21, avenue Grande-Duchesse Charlotte.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils vont constituer entre eux.

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de CARDOSO ANTUNES s.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La société pourra établir des filiales et des succursales aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. La société a pour objet principal l'exploitation d'un salon de consommation avec débit de boissons alcoolisées et non alcoolisées, sandwicherie et restauration rapide.

Elle a également pour objet la vente de pain et de pâtisseries à emporter ou à consommer sur place, ainsi que toutes activités y afférentes.

La société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

Elle pourra accomplir toutes opérations financières, industrielles, commerciales, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social et permettant d'en faciliter la réalisation.

Art. 4. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-), divisé en cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (€ 125,-) chacune.

Art. 7. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, qui sont nommés par l'assemblée des associés, laquelle fixe la durée de leur mandat.

A moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 8. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale sont exercés par celui-ci.

Art. 9. Entre associés les parts sociales sont librement cessibles.

Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 10. Chaque année, au trente et un décembre, il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société.

Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve légale, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde reste à la libre disposition des associés.

En cas de distribution, sans décision contraire, le solde bénéficiaire sera distribué aux associés au prorata de leur participation au capital social.

Art. 11. Le décès ou la faillite de l'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la société; les héritiers, légataires et ayants-cause de l'associé décédé ou failli n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société.

Pour faire valoir leurs droits, ces derniers devront se tenir aux valeurs calculées sur la base du bilan moyen des trois dernières années et, si la société ne compte pas trois exercices, sur la base du bilan de la dernière ou de ceux des deux dernières années, à l'exception de toutes valeurs immatérielles, telles que clientèle, know-how et autres valeurs immatérielles.

Art. 12. Tous les points non expressément prévus aux présentes seront réglés suivant les dispositions de la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et des lois subséquentes.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été souscrites comme suit:

1.- Madame Maria Martins Antunes, préqualifiée, cinquante parts sociales	50
2.- Monsieur Ricardo Ferreira Cardoso, préqualifié, cinquante parts sociales	50
Total: cent parts sociales	100

Les parts sociales ont été entièrement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (€ 12.500,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice prend cours le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2007.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à mille euros (€ 1.000,-).

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite, les comparants représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les décisions suivantes:

1.- Madame Maria Martins Antunes, préqualifiée, est nommée gérante technique de la société pour une durée indéterminée.

2.- Monsieur Ricardo Ferreira Cardoso, préqualifié, est nommé gérant administratif de la société pour une durée indéterminée.

3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif.

Pour tout engagement généralement quelconque ne dépassant pas un montant de mille deux cent cinquante euros (€ 1.250,-), la société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de la gérante technique.

4.- Le siège social est établi à L-2221 Luxembourg, 229, rue de Neudorf.

Le notaire instrumentant a rendu attentif les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Martins Antunes, R. Ferreira Cardoso, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 29 juin 2007, Relation: CAP/2007/1500. — Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): Entringer.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 10 juillet 2007.

A. Weber.

Référence de publication: 2007081567/236/104.

(070090122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Lumino Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 46.314.

Résolutions prises lors de l'assemblée générale du 26 mars 2007

1. les actionnaires révoquent Madame Ingrid Hoolants de son poste d'administrateur avec effet au 15 mars 2007;

2. les actionnaires décident de nommer Monsieur Michal Wittmann, résidant professionnellement 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, comme administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007079219/777/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2007, réf. LSO-CF09504. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070086962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

Disco Le Byblos S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2230 Luxembourg, 58, rue du Fort Neipperg.
R.C.S. Luxembourg B 33.494.

Suivant une décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 12 juin 2007 de la société DISCO LE BYBLOS S.à r.l. il a été décidé ce qui suit:

1. Le siège social est établi à 58, rue du Fort Neipperg, L-2230 Luxembourg avec effet immédiat.

Luxembourg, le 12 juin 2007.

DISCO «LE BYBLOS» S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007078508/4185/15.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2007, réf. LSO-CF07775. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070085742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2007.

CEREP Investment West End S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 8.860,00.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 111.990.

EXTRAIT

Il résulte des décisions de l'associé unique de la Société en date du 25 mai 2007:

(1) que l'associé unique a accepté la démission de CEREP II S.à r.l., ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 107.559 en tant que gérant de la Société avec effet au 25 mai 2007;

(2) que l'associé unique a nommé aux fonctions de gérants de la Société avec effet au 25 mai 2007 pour une durée indéterminée (a) M. David Scott Braaten, administrateur de société, né le 14 janvier 1960 à Arizona, Etats-Unis, ayant son adresse à 44, rue de Wormeldange, L-6180 Gonderange, Grand-duché de Luxembourg, et (b) HINES INTERNATIONAL FUND MANAGEMENT LLC, une société de droit de Delaware, ayant son siège social au 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801 immatriculée au Registre de Commerce de Delaware sous le numéro 3786284; et

(3) que le siège social de la Société est transféré du 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg au 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, avec effet au 25 mai 2007.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juin 2007.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007078513/1092/28.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF02992. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070085849) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2007.

WSI Education S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 3.819.700,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 30, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 105.793.

In the year two thousand and seven, on the sixteenth of May.

Before US Maître Joseph Elvinger, notary, residing at Luxembourg.

There appears:

WSI HOLDINGS LIMITED, a limited company formed under the laws of the Caymans Islands, with registered address at C/O WALKERS SPV LIMITED, P.O. Box 908GT, Walker House, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands,

here represented by Mr Nicolas Cuisset, employee, with professional address at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, by virtue of one (1) proxy given in May 2007.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) existing in Luxembourg under the name of WSI EDUCATION S.à r.l. (the «Company»), with registered office at 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 105.793, incorporated by a deed of the undersigned notary of December 27, 2004, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* n° 518, dated June 1st 2005, and whose bylaws have been last modified by a deed of the undersigned notary dated July 18, 2006, published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* n° 2041, dated October 31, 2006.

II. The Company's share capital is fixed at one million six hundred and nine thousand three hundred Euro (€ 1,609,300.-) represented by sixty-four thousand three hundred seventy-two (64,372) shares of twenty-five Euro (€ 25.-) each.

III. The sole shareholder resolves to increase the Company's corporate capital to the extent of two million two hundred ten thousand four hundred Euro (€ 2,210,400.-) to raise it from its present amount of one million six hundred and nine thousand three hundred Euro (€ 1,609,300.-) to three million eight hundred nineteen thousand seven hundred Euro (€ 3,819,700.-) by creation and issue of eighty-eight thousand four hundred sixteen (88,416) new preferred shares of twenty-five Euro (€ 25.-) each.

IV. The sole shareholder resolves to waive its preferential subscription right and to admit the following entities to the subscription of the eighty-eight thousand four hundred sixteen (88,416) new preferred shares to be issued as follows:

Shareholders	Shares
CARLYLE VENTURE PARTNERS II (CAYMAN), L.P., a limited partnership organized under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at C/O WALKERS SPV LIMITED, PO Box 908GT, Walker House, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered under	62,874
CARLYLE VENTURE COINVESTMENT II (CAYMAN) L.P., a limited partnership organized under the laws of the Cayman Islands, having its registered office at C/O WALKERS SPV LIMITED, PO Box 908GT, Walker House, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, registered under number 15336	2,896
SSB CAPITAL PARTNERS I, LP, a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware (USA), having its business address at Corporation Trust Center 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, United States of America, and registered with the Department of State of Delaware under number 3244331	11,556
SSB CAPITAL PARTNERS (US-UK) I, LP, a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware (USA), having its business address at Corporation Trust Center 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, United States of America, and registered with the Department of State of Delaware under number 3272145	588
SSB CAPITAL PARTNERS (UK) 1, LP, a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware (USA), having its business address at Corporation Trust Center 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, United States of America, and registered with the Department of State of Delaware under number 135598	1,320
SSB CAPITAL PARTNERS (CAYMAN) 1, LP, a limited partnership organized under the laws of the Cayman Islands, having its business address at Corporation Trust Center 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, United States of America, and registered under number CR12353	737
CITIGROUP FINANCIAL PRODUCTS INC., a corporation organized under the laws of the State of Delaware, having its business address at C/O CITIGROUP, 388 Greenwich Street, New York, NY 10013 (United States of America), and registered with the Department of State of Delaware under number 2039266	5,630
CITIGROUP EMPLOYEE FUND OF FUNDS I, LP, a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its business address at C/O CITIGROUP, 388 Greenwich Street, New York, NY 10013 (United States of America), and registered with the Department of State of Delaware under number 324.433	2,115
CITIGROUP EMPLOYEE FUND OF FUNDS (US-UK) 1, LP, a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its business address at C/O CITIGROUP, 388 Greenwich Street, New York, NY 10013 (United States of America), and registered with the Department of State of Delaware under number 327.2153	146
CITIGROUP EMPLOYEE FUND OF FUNDS (UK) I, LP, a limited partnership organized under the laws of the State of Delaware, having its business address at C/O CITIGROUP, 388 Greenwich Street, New York, NY 10013 (United States of America), and registered with the Department of State of Delaware under number 132256	335

CITIGROUP EMPLOYEE FUND OF FUNDS (CAYMAN) I, LP, a limited partnership organized under the laws of the Cayman Islands, having its business address at C/O CITIGROUP, 388 Greenwich Street, New York, NY 10013 (United States of America), and registered under number CR12352 219

Intervention - Subscription - Payment

Thereupon intervened, the following entities, all here represented by Nicolas Cuisset, prenamed, by virtue of eleven proxies established in May 2007. The said proxies, signed ne varietur by the proxyholder of the entities appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities:

CARLYLE VENTURE PARTNERS II (CAYMAN), L.P., prenamed, represented by Mr Nicolas Cuisset, prenamed, declared to subscribe for sixty-two thousand eight hundred seventy-four (62,874) new preferred shares in the amount of one million five hundred seventy-one thousand eight hundred fifty Euro (€ 1,571,850.-) by contribution in cash.

CARLYLE VENTURE COINVESTMENT II (CAYMAN) LP., prenamed, represented by Mr. Nicolas Cuisset, prenamed, declared to subscribe for two thousand eight hundred ninety-six (2,896) new preferred shares in the amount of seventy-two thousand four hundred Euro (€ 72,400.-) by contribution in cash.

SSB CAPITAL PARTNERS I, LP, prenamed, represented by Mr Nicolas Cuisset, prenamed, declared to subscribe for eleven thousand five hundred fifty-six (11,556) new preferred shares in the amount of two hundred eighty-eight thousand nine hundred Euro (€ 288,900.-) by contribution in cash.

SSB CAPITAL PARTNERS (US-UK) I, LP, prenamed, represented by Mr Nicolas Cuisset, prenamed, declared to subscribe for five hundred eighty-eight (588) new preferred shares in the amount of fourteen thousand seven hundred Euro (€ 14,700.-) by contribution in cash.

SSB CAPITAL PARTNERS (UK) I, LP, prenamed, represented by Mr Nicolas Cuisset, prenamed, declared to subscribe for one thousand three hundred twenty (1,320) new preferred shares in the amount of thirty-three thousand Euro (€ 33,000.-) by contribution in cash.

SSB CAPITAL PARTNERS (CAYMAN) I, LP, prenamed, represented by Mr. Nicolas Cuisset, prenamed, declared to subscribe for seven hundred thirty-seven (737) new preferred shares in the amount of eighteen thousand four hundred twenty-five Euro (€ 18,425.-) by contribution in cash.

CITIGROUP FINANCIAL PRODUCTS INC., prenamed, represented by Mr. Nicolas Cuisset, prenamed, declared to subscribe for five thousand six hundred thirty (5,630) new preferred shares in the amount of one hundred forty thousand seven hundred fifty Euro (€ 140,750.-) by contribution in cash.

CITIGROUP EMPLOYEE FUND OF FUNDS I, LP, prenamed, represented by Mr Nicolas Cuisset, prenamed, declared to subscribe for two thousand one hundred fifteen (2,115) new preferred shares in the amount of fifty-two thousand eight hundred seventy-five Euro (€ 52,875.-) by contribution in cash.

CITIGROUP EMPLOYEE FUND OF FUNDS (US-UK) I, LP, prenamed, represented by Mr Nicolas Cuisset, prenamed, declared to subscribe for one hundred forty-six (146) new preferred shares in the amount of three thousand six hundred fifty Euro (€ 3,650.-) by contribution in cash.

CITIGROUP EMPLOYEE FUND OF FUNDS (UK) I, LP, prenamed, represented by Mr. Nicolas Cuisset, prenamed, declared to subscribe for three hundred thirty-five (335) new preferred shares in the amount of eight thousand three hundred seventy-five Euro (€ 8,375.-) by contribution in cash.

CITIGROUP EMPLOYEE FUND OF FUNDS (Cayman) I, LP, prenamed, represented by Mr Nicolas Cuisset, prenamed, declared to subscribe for two hundred nineteen (219) new preferred shares in the amount of five thousand four hundred seventy-five Euro (€ 5,475.-) by contribution in cash.

The amount of two million two hundred ten thousand four hundred Euro (€ 2,210,400.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

V. Pursuant to the above increase of capital, article 6 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

« **Art. 6.**

6.1 - Share Capital

The share capital is fixed at three million eight hundred nineteen thousand seven hundred Euro (€ 3,819,700.-) represented by sixty-four thousand three hundred and seventy-two (64,372) ordinary shares (the «Ordinary Shares») and eighty-eight thousand four hundred sixteen (88,416) redeemable preferred shares (the «Redeemable Preferred Shares»), all with a nominal value of twenty-five Euro (€ 25.-) each.

The Ordinary Shares and the Redeemable Preferred Shares are collectively referred to as the «Shares».

The maturity date of the Redeemable Preferred Shares is set to December 31, 2007 (the «Maturity Date»). On the Maturity Date, which may be extended by mutual agreement of the Company and the holders of the Redeemable Preferred Shares, the Redeemable Preferred Shares will be redeemed and cancelled and the capital reduced proportionally.

In addition to the share capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of

any shares which the Company may redeem from its Shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the Shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

6.2 - Shares

Each Share gives right to a portion of the assets and profits of the Company in direct proportion with the number of existing Shares.

A register of the shareholders) of the Company shall be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any shareholders. Such register shall set forth the name of each shareholder, his residence or elected domicile, the number of shares held by him, the amounts paid in on each such share, and the transfer of shares and the dates of such transfers. The ownership of the shares will be established by the entry in this register.

The Company recognizes only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the title of ownership to such share(s) is divided, split or disputed, all persons claiming a right to such share(s) have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s). The same rule shall apply in the case of conflict between a usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-propriétaire) or between a pledgor and a pledgee.

The inscription of the shareholder's name in the register of shares evidences his right of ownership of such shares. A certificate shall be delivered upon request to the shareholder. Such certificate shall be signed by the sole manager, or in case of plurality of manager, by any two members the board of managers. The signature(s) shall be either manual, printed or in facsimile.

Any transfer of shares shall be recorded in the register of shares by delivery to the Company of an instrument of transfer satisfactory to the Company, or by a written declaration of transfer to be inscribed in the register of shares, dated and signed by the transferor and transferee, or by persons holding suitable powers of attorney to act accordingly and, each time, together with the delivery of the relevant certificate, if issued. Such inscription shall be signed by the sole manager, or in case of plurality of directors, by any two members of the board of managers or by one or several persons duly authorised therefore by the sole manager, or in case of plurality of directors, by the board of managers.

Shareholder(s) shall provide the Company with an address to which all notices and announcements should be sent. Such address will also be entered into the register of shares.

In the event that a shareholder does not provide an address, the Company may permit a notice to that effect to be entered into the register of shares and the shareholder's address will be deemed to be at the registered office of the Company or at such other address as may be so entered into the register by the Company from time to time until another address shall be provided to the Company by such shareholder. A shareholder may, at any time, change his address as entered into the register of shares by means of a written notification to the Company at its registered office or at such other address as may be determined by the Company from time to time.

The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Luxembourg act dated 10th August 1915 on commercial companies, as amended (the Companies Act).»

VI. The shareholders resolve to amend article 17 of the Company's articles of association to give it the following content:

« **Art. 17. Allocation of profits.** From the annual net profits of the Company, 5% (five per cent) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to 10% (ten per cent) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 6 above.

The General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may alone decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

Dividends on Redeemable Preferred Shares and Ordinary Shares shall be payable when, if and as declared by the board of managers. The Redeemable Preferred Shares will accrue an annual preferential dividend (payable before any other dividend distribution) in an amount equal to twenty per cent (20%) of the Redeemable Preferred Shares nominal value.

Any extra dividend distribution by the Company will only benefit to the holders of Ordinary Shares; the Redeemable Preferred Shares shareholders will not be entitled to any other dividend distribution apart from the preferential dividends as described above.

Should the Company be unable to pay dividends for a given year, the preferential dividend that should have been paid during that year will be cumulative and carried forward to the next financial year.

The dividends may be paid in Euro or any other currency selected by the Board and they may be paid at such places and times as may be determined by the Board. The Board may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Companies Act 1915.»

VII. The shareholders resolve to amend article 18 of the Company's articles of association to give it the following content:

« **Art. 18.** At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who shall determine their powers and remuneration.

The liquidation boni resulting of the realization of the Company's assets after settlement of all its liabilities will be allocated to the owners of Ordinary Shares pro rata to the number of shares they owned in the Company. The owners of Redeemable Preferred Shares will not be entitled to receive any liquidation boni of any kind.»

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholders' meeting are estimated at approximately twenty-five thousand Euro (€ 25,000.-). There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the persons appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le seize mai.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

WSI HOLDINGS LIMITED, une limited company régie par les lois des Iles Caymans, ayant son siège social C/O WALKERS SPV LIMITED, P.O. Box 908GT, Walker House, George Town, Grand Cayman, Iles Caymans,

ici représentée par M. Nicolas Cuisset, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, en vertu d'une (1) procuration donnée en mai 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être enregistrées en même temps.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter que:

I. La comparante est le seul associé de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination WSI EDUCATION S.à r.l.(la «Société»), ayant son siège social au 30, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B, sous le numéro 105.793, constituée suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 27 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 518 du 1^{er} juin 2005 et dont les statuts ont été dernièrement modifiés par acte du notaire instrumentaire en date du 18 juillet 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n ° 2041 du 31 octobre 2006.

II. Le capital social de la Société est fixé à un million six-cent neuf mille trois cents Euros (€ 1.609.300,-) représenté par soixante-quatre mille trois cent soixante-douze (64.372) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25,-) chacune.

III. L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de deux millions deux cent dix mille quatre cents Euros (€ 2.210.400,-) pour le porter de son montant actuel d'un million six-cent neuf mille trois cents Euro (€ 1.609.300,-) à trois millions huit cent dix-neuf mille sept cents Euros (€ 3.819.700,-) par la création et l'émission de quatre-vingt-huit mille quatre cent seize (88.416) parts sociales préférentielles nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25,-) chacune.

IV. L'associé unique décide de renoncer à son droit préférentiel de souscription et accepte les souscriptions par les entités suivantes des quatre-vingt-huit mille quatre cent seize (88.416) nouvelles parts sociales préférentielles, qui sont émises comme suit:

Associés

Parts
socia-
les

CARLYLE VENTURE PARTNERS II (CAYMAN), L.P., un limited partnership de droit des Iles Caïman, dont le siège social est sis C/O WALKERS SPV LIMITED, PO Box 908GT, Walker House, George Town, Grand Cayman, Iles Caïman, immatriculée sous le numéro 15334 62.874

CARLYLE VENTURE COINVESTMENT II (CAYMAN) L.P., un limited partnership de droit des Iles Caïman, dont le siège social est sis C/O WALKERS SPV LIMITED, PO Box 908GT, Walker House, George Town, Grand Cayman, Iles Caïman, immatriculée sous le numéro 15336 2.896

SSB CAPITAL PARTNERS I, LP, un limited partnership de droit de l'Etat du Delaware (USA), dont le siège social est sis au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, United States of America immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 324433 11.556

SSB CAPITAL PARTNERS (US-UK) I, LP, un limited partnership de droit de l'Etat du Delaware (USA), dont le siège social est sis au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, United States of America, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 3272145	588
SSB Capital Partners (UK) 1, LP, un limited partnership de droit de l'Etat du Delaware (USA), dont le siège social est sis au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware 19801, United States of America, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 135598	1.320
SSB CAPITAL PARTNERS (CAYMAN) I, LP, un limited partnership de droit des Iles Caïman, dont le siège social est sis au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle, Delaware, 19801, United States of America, immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro CR12353	737
CITIGROUP FINANCIAL PRODUCTS INC., un société de droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social C/O CITIGROUP, 388 Greenwich Street, New York, NY 10013 (United States of America), immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware 20392666	5.630
CITIGROUP EMPLOYEE FUND OF FUNDS I, LP, un limited partnership de droit de l'Etat du Delaware, dont le siège est sis C/O CITIGROUP, 388 Greenwich Street, New York, NY 10013 (United States of America), immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 324.433	2.115
CITIGROUP EMPLOYEE FUND OF FUNDS (US-UK) I, LP, un limited partnership de droit de l'Etat du Delaware, dont le siège social est sis C/O CITIGROUP, 388 Greenwich Street, New York, NY 10013 (United States of America), immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 327.2153	146
CITIGROUP EMPLOYEE FUND OF FUNDS (UK) 1, LP, un limited partnership de droit de l'Etat du Delaware, dont le siège social est sis C/O CITIGROUP, 388 Greenwich Street, New York, NY 10013 (United States of America), immatriculée auprès du Secrétaire d'Etat de l'Etat du Delaware sous le numéro 132256	335
CITIGROUP EMPLOYEE FUND OF FUNDS (CAYMAN) I, LP, un limited partnership de droit des Iles Caïman, dont le siège social est sis C/O CITIGROUP, 388 Greenwich Street, New York, NY 10013 (United States of America), et immatriculée sous le numéro CR12352	219

Souscription - Paiement

Sont intervenues les entités suivantes, toutes représentées par Nicolas Cuisset, susnommé, en vertu de onze (11) procurations signées en Mai 2007. Lesdites procurations, signées ne varietur par le mandataire des entités comparaisantes et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

CARLYLE VENTURE PARTNERS II (CAYMAN), L.P., susnommé, représenté par Nicolas Cuisset, déclare souscrire soixante-deux mille huit cent soixante-quatorze (62.874) parts sociales préférentielles nouvelles pour un montant d'un million cinq cent soixante et onze mille huit cent cinquante Euros (€ 1.571.850,-) par apport en numéraire.

CARLYLE VENTURE COINVESTMENT II (CAYMAN) L.P., susnommé, représenté par Nicolas Cuisset, déclare souscrire deux mille huit cent quatre-vingt-seize (2.896) parts sociales préférentielles nouvelles pour un montant de soixante-douze mille quatre cents Euros (€ 72.400,-) par apport en numéraire.

SSB CAPITAL PARTNERS I, LP, susnommé, représenté par Nicolas Cuisset, déclare souscrire onze mille cinq cent cinquante-six (11.556) parts sociales préférentielles nouvelles pour un montant de deux cent quatre-vingt-huit mille neuf cents Euros (€ 288.900,-) par apport en numéraire.

SSB CAPITAL PARTNERS (US-UK) I, LP, susnommé, représenté par Nicolas Cuisset, déclare souscrire cinq cent quatre-vingt-huit (588) parts sociales préférentielles nouvelles pour un montant de quatorze mille sept cents Euros (€ 14.700,-) par apport en numéraire.

SSB CAPITAL PARTNERS (UK) I, LP, susnommé, représenté par Nicolas Cuisset, déclare souscrire mille trois cent vingt (1.320) parts sociales préférentielles nouvelles pour un montant de trente-trois mille Euros (€ 33.000,-) par apport en numéraire. SSB Capital Partners (Cayman) I, LP, susnommé, représenté par Nicolas Cuisset, déclare souscrire sept cent trente-sept (737) parts sociales préférentielles nouvelles pour un montant de dix-huit mille quatre cent vingt-cinq Euros (€ 18.425,-) par apport en numéraire.

CITIGROUP FINANCIAL PRODUCTS INC., susnommée, représentée par Nicolas Cuisset, déclare souscrire cinq mille six cent trente (5.630) parts sociales préférentielles nouvelles pour un montant de cent quarante mille sept cent cinquante Euros (€ 140.750,-) par apport en numéraire.

CITIGROUP EMPLOYEE FUND OF FUNDS I, LP, susnommé, représenté par Nicolas Cuisset, déclare souscrire deux mille cent quinze (2.115) parts sociales préférentielles nouvelles pour un montant de cinquante-deux mille huit cent soixante-quinze Euros (€ 52.875,-) par apport en numéraire.

CITIGROUP EMPLOYEE FUND OF FUNDS (US-UK) I, LP, susnommé, représenté par Nicolas Cuisset, déclare souscrire cent quarante-six (146) parts sociales préférentielles nouvelles pour un montant de trois mille six cent cinquante Euros (€ 3.650,-) par apport en numéraire.

CITIGROUP EMPLOYEE FUND OF FUNDS (UK) I, LP, susnommé, représenté par Nicolas Cuisset, déclare souscrire trois cent trente-cinq (335) parts sociales préférentielles nouvelles pour un montant de huit mille trois cent soixante-quinze Euros (€ 8.375,-) par apport en numéraire.

CITIGROUP EMPLOYEE FUND OF FUNDS (Cayman) I, LP, susnommé, représenté par Nicolas Cuisset, déclare souscrire deux cent dix-neuf (219) parts sociales préférentielles nouvelles pour un montant de cinq mille quatre cent soixante-quinze Euros (€ 5.475,-) par apport en numéraire.

La somme de deux millions deux cent dix mille quatre cents Euros (EUR 2.210.400,-) a été intégralement libérée en numéraire et demeure à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il l'a été prouvé au notaire instrumentaire, qui le reconnaît expressément.

IV. Suite à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.**

6.1 - Capital Social

Le capital social est fixé à trois millions huit cent dix-neuf mille sept cents Euros (€ 3.819.700,-) représenté par soixante-quatre mille trois cent soixante douze (64.372) parts sociales ordinaires (les «Parts Ordinaires») et quatre-vingt-huit mille quatre cent seize (88.416) parts sociales préférentielles rachetables (les «Parts Préférentielles Rachetables»), toutes d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (€ 25,-) chacune.

Les Parts Ordinaires et les Parts Préférentielles Rachetables sont collectivement appelées «Par».

La date de maturité des Parts Préférentielles Rachetables est fixée au 31 décembre 2007 (la «Date de Maturité»). A la Date de Maturité, qui peut être repoussée par accord commun entre la Société et les porteurs de Parts Préférentielles.

Rachetables, les Parts Préférentielles Rachetables seront rachetées par la Société et le capital social sera réduit par annulation des Parts Préférentielles rachetées.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une Part en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des Parts des associés par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux associés, ou pour être affecté à la réserve légale.

6.2 - Parts

Chaque Part donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre de Parts existantes.

Un registre de(s) associé(s) est tenu au siège social de la Société où il peut être consulté par tout associé. Ce registre contient le nom de tout associé, sa résidence ou son domicile élu, le nombre de Parts qu'il détient, le montant libéré pour chacune de ces Parts, ainsi que la mention des transferts des Parts et les dates de ces transferts. La propriété des Parts est établie par inscription dans ledit registre.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Part. Si une ou plusieurs Parts sont conjointement détenues ou si les titres de propriété de ces Parts sont divisés, fragmentés ou litigieux, les personnes invoquant un droit sur la/les Part(s) devront désigner un mandataire unique pour représenter la/les Part(s) à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés aux Parts. La même règle est appliquée dans le cas d'un conflit entre un usufruitier et un nu-propriétaire ou entre un créancier gagiste et un débiteur gagiste.

Le droit de propriété de l'Associé sur les Parts s'établit par l'inscription de son nom dans le registre des associés. Un certificat constatant cette inscription sera délivré sur demande à l'Associé. Ce certificat devra être signé par deux membres du conseil de gérance. Les signatures pourront être soit manuscrites, soit imprimées, soit sous forme télécopiée.

Tout transfert de Parts sera inscrit au registre des associés au moyen de la remise à la Société d'un instrument de transfert convenant à la Société, ou par une déclaration de transfert écrite, portée au registre des associés, datée et signée par le cédant et le cessionnaire, ou par le mandataire valablement constitué à cet effet, et, à chaque fois, avec la remise à la Société du certificat de Parts qui s'y rapporte, s'il en a été émis. Une pareille inscription devra être signée par le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, par deux membres du Conseil de gérance, ou par une ou plusieurs autres personnes dûment autorisées à cet effet par le gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de gérance.

Tout Associé devra fournir à la Société une adresse à laquelle toutes les communications et informations pourront être envoyées. Cette adresse sera également inscrite au registre des associés.

Au cas où un Associé ne fournit pas d'adresse à la Société, la Société sera autorisée à en faire mention au registre des associés, et l'adresse de l'Associé sera censée être au siège social de la Société ou à telle autre adresse inscrite au registre des associés jusqu'à ce qu'une autre adresse soit communiquée à la Société par l'Associé. Un associé pourra, à tout moment, faire changer l'adresse portée au registre des associés par une déclaration écrite, envoyée au siège social de la Société ou à telle autre adresse fixée par Celle-ci.

La Société peut racheter ses propres Parts dans la limite prévue par la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi sur les Sociétés».)»

V. L'associé unique décide d'amender l'article 17 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art.17. Affectation des Bénéfices.** Il est prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société 5% (cinq pour cent) qui sont affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'article 6 des Statuts.

L'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et décidera seule de payer des dividendes de temps à autre, comme elle estime à sa discrétion convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société.

Les dividendes des Parts Préférentielles Rachetables et des Parts Ordinaires sont payables au moment et dans les conditions déterminées par le Conseil de Gérance.

Les détenteurs de Parts Préférentielles Rachetables auront le droit de recevoir un dividende préférentiel (et ceci avant toute autre distribution de dividendes) d'un montant égal à vingt pour cent (20%) de la valeur nominale des Parts Préférentielles Rachetables émises.

Toute distribution de dividende supplémentaire par la Société se fera uniquement aux porteurs de Parts Ordinaires; les porteurs de Parts Préférentielles Rachetables n'auront pas droit à une autre distribution de dividende en dehors des dividendes préférentiels mentionnés ci-dessus.

En cas d'impossibilité pour la Société de verser des dividendes pour une année déterminée, le dividende préférentiel qui aurait dû être versé sur les Parts Préférentielles Rachetables sera cumulatif et reporté sur les exercices suivants.

Les dividendes peuvent être payés en Euro ou en toute autre devise choisie par le conseil de gérance et doivent être payés aux lieux et place choisis par le conseil de gérance. Le conseil de gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi sur les Sociétés.»

VI. L'associé unique décide d'amender l'article 18 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 18.** Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux associés détenant des Parts Sociales

Ordinaires proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société, les détenteurs de Parts Sociales Préférentielles n'auront pas droit au boni de liquidation.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de vingt-cinq mille Euros (€ 25.000,-). Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: N. Cuisset, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2007, Relation: LAC/2007/9370. — Reçu 22.104 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juin 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007078756/211/395.

(070086775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

Interval, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 39.661.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 12 juin 2007 a renouvelé les mandats des administrateurs,

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill L-1340 Luxembourg;
- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur civil, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.
L'assemblée générale du 12 juin 2007 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2006.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 18, rue Hiehl, L-6131 Junglinster, RCS Luxembourg B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

Luxembourg, le 12 juin 2007.

Pour INTERVAL

Signature

Référence de publication: 2007079298/833/23.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00158. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070086257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

Delia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 118.813.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 18 juin 2007 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur civil, 3-5, place Winston Churchill L-1340 Luxembourg;

- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur-Président, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

L'assemblée générale du 18 juin 2007 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 18, rue Hiehl, L-6131 Junglinster, RCS Luxembourg B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

Luxembourg, le 18 juin 2007.

Pour DELIA S.A., Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2007079301/833/22.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00174. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070086186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

Benelux Property S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 100.768.

—
Extrait des décisions de l'associé unique prises en date du 11 juin 2007

1. La démission de Monsieur Christophe Cahuzac a été acceptée.

2. Monsieur Pascal Leclerc, Directeur, résidant professionnellement au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, né le 4 décembre 1966 à Longwy en France est nommé gérant de pour une période illimitée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MOURANT & Co TRUSTEES LIMITED

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007078687/1649/18.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2007, réf. LSO-CF09983. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070085595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2007.

CAPA-NOA participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 82.786.

—
Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 8 juin 2007

Résolution

M. Riccardo Moraldi ayant démissionné de sa fonction, l'assemblée décide de nommer Mme Sonja Bemtgen, licenciée en criminologie, ayant pour adresse professionnelle 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, liquidateur de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007079350/1142/17.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00004. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070086698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

M&G Packaging s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 29.500.000,00.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 3, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 86.908.

—
EXTRAIT

Il ressort du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des associés tenue le 14 mai 2007 que:

L'assemblée décide d'élire réviseur d'entreprises pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007:

- ERNST & YOUNG S.A., 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

L'assemblée décide d'élire réviseur d'entreprises pour la consolidation pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur les comptes consolidés au 31 décembre 2007:

- ERNST & YOUNG S.A., 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Luxembourg, le 14 mai 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007079347/534/21.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10423. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070086736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

Inkosi Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R.C.S. Luxembourg B 47.325.

—
Résolutions prises lors de l'assemblée générale du 26 mars 2007

1. les actionnaires révoquent Madame Ingrid Hoolants de son poste d'administrateur avec effet au 15 mars 2007;
2. les actionnaires décident de nommer Monsieur Michal Wittmann, résidant professionnellement 1, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, comme administrateur, dont le mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007079233/777/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2007, réf. LSO-CF09333. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070086846) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

Financière de Gestions Internationales, Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 35.860.

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 19 juin 2007, les actionnaires ont pris les décisions suivantes:
Renouvellement du mandat des administrateurs suivants pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2007 et qui se tiendra en 2008:

- Noëlla Antoine, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- Dominique Robyns, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- Yannick Poos, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- Léon Lhoist, avec adresse professionnelle au 8, avenue des Fleurs, B-1150 Bruxelles, Belgique
- Baron Berghmans, avec adresse au 1, Hoyoux, B-4560 Les Avins-en-Condroz, Belgique
- Jean-Pierre Hanin, avec adresse au 98, rue Souveraine, B-1050 Bruxelles, Belgique

Renouvellement du mandat du commissaire H.R.T. REVISION, avec siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, pour une période venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice se clôturant au 31 décembre 2007 et qui se tiendra en 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007079307/581/24.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00405. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070086125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

Pascalato, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 52.982.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 21 juin 2007 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur civil, 3-5, Place Winston Churchill L-1340 Luxembourg;
- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Monsieur Henri Grisius, Administrateur-Président, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg,

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

L'assemblée générale du 21 juin 2007 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- Monsieur Aloyse Scherer, expert comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

Luxembourg, le 21 juin 2007.

Pour PASCATELO

Signature

Référence de publication: 2007079304/833/22.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00182. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070086145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

Trois I Investissement Immobilier International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 129.405.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the thirtieth of May.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

Appeared:

The company under the laws of Panama WABERG S.A., having its registered office in Panama-City, Mossfon Building, East 54th Street (Republic of Panama),

here represented by Régis Galiotto, jurist, residing professionally in Luxembourg,
by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in his hereabove stated capacity, has required the officiating notary to enact the deed of incorporation of a public limited company (société anonyme) which he declares organize and the articles of incorporation of which shall be as follows:

I. Name, Duration, Object, Registered Office

Art. 1. There is hereby established by the subscriber and all those who may become owners of the shares hereafter issued, a company in the form of a public limited company (société anonyme), under the name of TROIS I INVESTISSEMENT IMMOBILIER INTERNATIONAL S.A. (hereinafter the «Company»).

Art. 2. The Company is established for an unlimited duration.

Art. 3. The purposes for which the company is founded is the holding of participations in any form whatsoever in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, the incorporation, or in any other manner, as well as the transfer by sale, exchange or otherwise, to grant loans to or to borrow loans from said companies, as well as the conduct and management of said companies.

The company may participate in the development of any such enterprises and may render them every assistance.

In general, it may take any measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

The company is authorized to open agencies and branch offices in the Grand Duchy as well as in foreign countries.

Art. 4. The registered office of the Company is established in Luxembourg. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent, that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company.

II. Social Capital, Shares

Art. 5. The share capital is set at sixty-eight thousand Euro (68,000.- EUR) represented by six thousand eight hundred (6,800) shares of a par value of ten euro (10.- EUR) per share.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation. The Company may, to the extent and under terms permitted by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the «Law»), redeem its own shares.

Art. 6. The shares of the Company may be in registered form or in bearer form or partly in one form or the other form, at the option of the shareholders subject to the restrictions foreseen by Law.

A register of registered shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register will contain all the information required by article 39 of the Law. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register. Certificates of these inscriptions shall be issued and signed by two directors or, if the Company as only one director, by this director.

The Company may issue certificates representing bearer shares. The bearer shares will bear the requirements provided for by article 41 of the Law and will be signed by two directors or, if the Company as only one director, by this director.

The signature may either be manual, in facsimile or affixed by mean of a stamp. However, one of the signature may be affixed by a person delegated for that purpose by the board of directors. In such a case, the signature must be manual. A certified copy of the deed delegating power for this purpose to a person who is not a member of the board of directors, must be filed in accordance with §§1 and two of the Law.

The Company will recognize only one holder per share; in case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will have to name a unique proxy to present the share in relation to the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

III. General meetings of Shareholders, Decision of the sole shareholder

Art. 7. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations

of the Company. In case the Company has only one shareholder, such shareholder exercises all the powers granted to the general meeting of shareholders.

The general meeting is convened by the board of directors. It may also be convoked by request of shareholders representing at least one tenth of the Company's share capital.

Art. 8. The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting, on the third Friday of May at 4.00 p.m.. If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

The quorum and time required by Law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, cable, telegram, telex or facsimile.

Except as otherwise required by Law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present or represented.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting the meeting may be held without prior notice or publication.

Decision taken in a general meeting of shareholders must be recorded in minutes signed by the members of the board (bureau) and by the shareholders requesting to sign. In case of a sole shareholder, these decisions are recorded in minutes.

All shareholders may participate to a general meeting of shareholders by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

IV. Board of Directors

Art. 9. The Company shall be managed by a board of directors composed of three (3) members at least who need not be shareholders of the Company. However, in case the Company is incorporated by a sole shareholder or that it is acknowledged in a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder left, the composition of the board of director may be limited to one (1) member only until the next ordinary general meeting acknowledging that there is more than one shareholders in the Company.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual general meeting which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six (6) years and the directors shall hold office until their successors are elected.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented.

Any director may be removed with or without cause by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, by observing the applicable legal prescriptions.

Art. 10. The board of directors shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman, or two directors, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of directors, but in his absence, the shareholders or the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors must be given to directors twenty-four hours at least in advance of the date foreseen for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each director in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convocation will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors.

Any directors may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another director as his proxy.

A director may represent more than one of his colleagues.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by way of videoconference or by any other similar means of communication allowing their identification. These means of communication must comply with technical

characteristics guaranteeing the effective participation to the meeting, which deliberation must be broadcasted uninterruptedly. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The meeting held by such means of communication is reputed held at the registered office of the Company.

The board of directors shall have the power to carry out all acts that are necessary for or conducive to the attainment of the object of the company, with the exception of those that are reserved, by law or by the statutes, to the general meeting. In that context, the board of directors shall not be authorised to dispose of and/or grant any security of any kind whatsoever over all or any part of the immovable property of the company or its holdings. Consequently, the disposal of and granting of any security over all or any part of the immovable property and holdings of the company shall be matters for which the General Meeting alone shall be competent, passing its resolutions in accordance with the detailed arrangements laid down for changes to the statutes of the company.

The board of directors may deliberate and validly pass resolutions only if a majority of its members are present or represented, it being permitted for the directors to appoint each other as proxies by means of an authority given in writing, or by telex or fax

Decisions shall be taken by a majority of votes of the directors present or represented at such meeting. In case of tie, the chairman of the board of directors shall have a casting vote.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 11. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two directors. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, or by two directors. In case the board of directors is composed of one director only, the sole director shall sign these documents.

Art. 12. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by Law or by these articles of incorporation to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

In case the Company has only one director, such director exercises all the powers granted to the board of directors.

According to article 60 of the Law, the daily management of the Company as well as the representation of the Company in relation with this management may be delegated to one or more directors, officers, managers or other agents, associate or not, acting alone or jointly. Their nomination, revocation and powers shall be settled by a resolution of the board of directors. The delegation to a member of the board of directors shall entail the obligation for the board of directors to report each year to the ordinary general meeting on the salary, fees and any advantages granted to the delegate.

The Company may also grant special powers by authentic proxy or power of attorney by private instrument.

Art. 13. The Company will be bound by the joint signature of two (2) directors or the sole signature of any persons to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors. In case the board of directors is composed of one (1) member only, the Company will be bound by the signature of the sole director.

V. Supervision of the Company

Art. 14. The operations of the Company shall be supervised by one (1) or several statutory auditors, which may be shareholders or not. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditors, and shall determine their number, remuneration and term of office which may not exceed six (6) years.

VI. Accounting year, Balance

Art. 15. The accounting year of the Company shall begin on first January of each year and shall terminate on thirty-one December of the same year.

Art. 16. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company as stated in article 5 hereof or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 hereof.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, will determine how the remainder of the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed by observing the terms and conditions foreseen by Law.

VII. Liquidation

Art. 17. In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

VIII. Amendment of the articles of incorporation

Art. 18. These articles of incorporation may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the conditions of quorum and majority foreseen in article 67-1 of the Law.

IX. Final clause, Applicable law

Art. 19. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Law.

Transitional dispositions

- 1) The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on December 31, 2007.
- 2) The first Annual General Meeting shall be held in 2008.

Subscription and Payment

The six thousand eight hundred (6,800) shares have been subscribed by the sole shareholder the company under the laws of Panama WABERG S.A., prenamed, and fully paid up by payment in cash so that the amount of sixty-eight thousand Euro (68,000.- EUR) is from this day on at the free disposal of the Company and proof thereof has been given to the undersigned notary.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 26 of the law of August 10, 1915, on commercial companies and expressly states that they have been fulfilled.

Costs

The amount for expenditures and expenses, remunerations and costs, under whichever form, which are to be paid by the Company or which are to be born by the Company for reasons of its incorporation, amounts to approximately two thousand seven hundred Euro.

Decisions taken by the sole shareholder

The aforementioned appearing party, representing the whole of the subscribed share capital, has adopted the following resolutions as sole shareholder:

1. The number of directors and auditors is set at one (1).
2. The following person has been appointed as director of the company:

Mr Gianluca Ninno, fiscaliste, born in Policoro (Italy), on the 7th of April 1975, residing professionally in L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

3. Has been appointed as auditor of the company:

The company F.G.S. CONSULTING LLC, having its registered office in 520 S. 7th Street, Suite C, Las Vegas, NV 89101 (U.S.A.), Nevada Corporation Number E0048502007-7.

4. The mandates of the director and the auditor shall expire immediately after the annual general meeting of the year 2013.
5. The head office of the company shall be fixed in L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing mandatory, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same mandatory and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read in the language of the mandatory, acting as said before, known to the notary by surname, Christian name, civil status and residence, the said mandatory signed together with Us the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le trente mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La société de droit panaméen WABERG S.A., ayant son siège social à Panama-City, Mossfon Building, East Street (République du Panama),

ici représentée par Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, aux termes de la capacité avec laquelle il agit, a requis le notaire instrumentaire de dresser acte d'une société anonyme qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

I. Nom, Durée, Objet, Siège Social

Art. 1^{er}. Il est formé par le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme, sous la dénomination de TROIS I INVESTISSEMENT IMMOBILIER INTERNATIONAL S.A. (ci-après la «Société»).

Art. 2. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'acquisition par achat ou de toute autre manière, aussi bien que le transfert par vente, échange ou autrement de titres de toutes sortes, l'emprunt, l'avance de fonds sur prêts ainsi que la gestion et le développement de ses participations.

La Société pourra participer à la création et au développement de toute société ou entreprise et pourra leur accorder toute assistance.

D'une manière générale, elle pourra prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et exécuter toutes opérations qu'elle jugera utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet.

La Société est autorisée à ouvrir des filiales ou succursales tant au Grand-Duché qu'à l'étranger.

Art. 4. Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

II. Capital social, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à soixante-huit mille euros (68.000,- EUR) représenté par six mille huit cents (6.800) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts. La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), racheter ses propres actions.

Art. 6. Les actions de la Société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

L'action au porteur est signée par deux administrateurs ou, si la Société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci. La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe.

Toutefois l'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration. En ce cas, elle doit être manuscrite. Une copie certifiée conforme de l'acte conférant délégation à une personne ne faisant pas partie du conseil d'administration, sera déposée préalablement conformément à l'article 9, §§ 1 et 2. de la Loi.

La Société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la société. La Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

III. Assemblées générales des Actionnaires, Décisions de l'actionnaire unique

Art. 7. L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le troisième vendredi du mois de mai à 16.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopieur une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la Société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès-verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

IV. Conseil d'Administration

Art. 9. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

Art. 10. Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopieur un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la société.

Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Dans ce cadre, le Conseil d'Administration n'est pas autorisé à disposer et/ou à affecter en garantie sous quelque forme que ce soit les immeubles et les participations détenus par la société, en tout ou partie. En conséquence de quoi, la disposition et l'affectation en garantie de tout ou

partie des immeubles et participations de la société seront de la compétence exclusive de l'Assemblée Générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications de statuts.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, la mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou téléfax, étant admis.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Art. 11. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

Art. 12. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

Art. 13. La Société sera engagée par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

V. Surveillance de la Société

Art. 14. Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

VI. Exercice social - Bilan

Art. 15. L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

Art. 16. Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et en tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la Loi.

VII. Liquidation

Art. 17. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

VIII. Modification des statuts

Art. 18. Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

IX. Dispositions finales, Loi applicable

Art. 19. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2007.
- 2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en 2008.

Souscription et libération

Toutes six mille huit cents (6.800) actions ont été souscrites par l'associée unique la société de droit panaméen WABERG S.A., pré-qualifiée, et entièrement libérées en numéraire, de sorte que la somme de soixante-huit mille euros (68.000,- EUR) est dès maintenant à la libre disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi et déclare expressément qu'elles sont remplies.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution sont évalués à environ deux mille sept cents euros.

Décisions de l'actionnaire unique

Et aussitôt l'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs et des commissaires est fixé à un (1).
2. La personne suivante a été nommée administrateur de la société:

Monsieur Gianluca Ninno, fiscaliste, né à Policoro (Italie), le 7 avril 1975, demeurant professionnellement à L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

3. A été nommée commissaire aux comptes de la société:

La société F.G.S. CONSULTING LLC, ayant son siège social à 520 S. 7th Street, Suite C, Las Vegas, NV 89101 (U.S.A.), Nevada Corporation Number E0048502007-7.

4. Le mandat de l'administrateur et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2013.

5. L'adresse de la Société est établie à L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

Constataion

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête du mandataire les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête du même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès-qualités qu'il agit, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. Galiotto, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2007, Relation: LAC/2007/10874. — Reçu 680 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007081572/211/429.

(070090152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2007.

TMS International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2551 Luxembourg, 133, avenue du X Septembre.

R.C.S. Luxembourg B 77.915.

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 5 janvier 2007

Il résulte, d'un procès verbal d'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme TMS INTERNATIONAL SA, qui s'est tenue à Luxembourg en date du 5 janvier 2007 que:

L'assemblée a décidé de remplacer avec effet immédiat:

- Monsieur Abdelkarim Ouzzahi de son poste d'administrateur-délégué de la société, il redevient administrateur, par Stefan Rodrigues qui sera désormais administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature, demeurant 134, rte de Bettembourg, L-5811 Fentange.

- Le siège social de la société est transféré du 322, rte de Longwy, L-1940 Luxembourg au 133, avenue du X septembre, L-2551 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007080101/7432/21.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2007, réf. LSO-CF00002. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Galatea S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 25A, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 113.954.

—
Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 21 juin 2007

S'est réuni au siège, 25a, bd Grande-Duchesse Charlotte à L-1331 Luxembourg, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société anonyme GALATEA;

L'Assemblée est présidée par la société DELOS INC laquelle désigne la société ASTROCOM INC en qualité de secrétaire.

Monsieur le Président constate que l'ensemble des actionnaires a accepté de se réunir spontanément et est représenté, ainsi qu'il en résulte de la liste des présences annexée. L'assemblée le dispense de justifier de l'envoi de convocations.

Le président rappelle les points mis à l'ordre du jour, à savoir:

- le transfert du siège social;
- le changement de siège social de l'administrateur et administrateur-délégué

Les faits exposés ayant été reconnus exacts, l'Assemblée se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer.

Après discussions, l'Assemblée adopte, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Elle autorise le transfert du siège social vers le 47, boulevard Joseph II, à L-1840 Luxembourg. Cette décision prend effet dès ce jour.

2) L'Assemblée prend immédiatement acte du changement de siège social de son administrateur et administrateur-délégué, la S.A. CCMT PARTICIPATIONS, qui se situe désormais 47, boulevard Joseph II à L-1840 Luxembourg

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant restée sans réponse, les participants approuvent et signent le présent procès-verbal.

DELOS INC / ASTROCOM INC

Président / Secrétaire

Signature / Signature

Référence de publication: 2007080093/1969/30.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, réf. LSO-CG02095. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070088272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Alex Thomas SA, Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 28, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 87.848.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2007.

ALEX THOMAS S.A.

Signature

Référence de publication: 2007080418/3258/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2007, réf. LSO-CG00929. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070087808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

**PanEuropean Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. PanEuropean (Hungary 1) s.à r.l.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 70.884.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2007.

X. Kotoula / J. P. Lozano
Manager / Manager

Référence de publication: 2007080416/805/15.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2007, réf. LSO-CG01644. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070087817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Lynch Batailley, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11B, boulevard Joseph II.
R.C.S. Luxembourg B 38.528.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures
Administrateurs

Référence de publication: 2007080415/322/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2007, réf. LSO-CG01653. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070087821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

Face S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R.C.S. Luxembourg B 129.399.

STATUTS

L'an deux mille sept, le quatre juillet.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

Ont comparu:

1.- La société CARDALE OVERSEAS INC., ayant son siège social à Tortola, P.O. Box 3175, Road Town (British Virgin Islands), inscrite au Registrar of Companies of the British Virgin Islands sous le numéro 137.942,

ici représentée par Madame Regina Rocha Melanda, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 22 juin 2004, laquelle a été déposée au rang des minutes du notaire soussigné en vertu d'un acte de dépôt reçu en date du 13 août 2004.

2.- La société TASWELL INVESTMENTS LTD, ayant son siège social à Tortola, P.O. Box 3175, Road Town (British Virgin Islands), inscrite au Registrar of Companies of the British Virgin Islands sous le numéro 140.878,

ici représentée par Madame Gaby Trierweiler, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 22 juin 2004, laquelle a été déposée au rang des minutes du notaire soussigné en vertu d'un acte de dépôt reçu en date du 13 août 2004.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elles déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de FACE S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège

social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, ou dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

La décision n'aura aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale et prêter tous concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière à des sociétés filiales ou affiliées. La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations mobilières, immobilières, financières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Dans l'exercice de toutes ses activités, la société pourra également, par simple décision du conseil d'administration, établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs, aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg, qu'à l'étranger.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (€ 31.000,-), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (€ 100,-) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix du propriétaire.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

Titre III. Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans, par l'assemblée générale des actionnaires, et toujours révocables par elle.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, la composition du conseil d'administration pourra être limitée à un (1) membre, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de plus d'un actionnaire.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

Art. 7. Le conseil d'administration peut choisir parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le conseil d'administration ou l'administrateur unique sont investis des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du conseil d'administration ou de l'administrateur unique. Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. Vis-à-vis des tiers la société est engagée en toutes circonstances, en cas d'administrateur unique, par la signature individuelle de cet administrateur, et en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux administrateurs, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

Titre V. Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième jeudi du mois de juin, à 10.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

S'il existe des titres faisant l'objet d'usufruit, le droit de vote appartient tantôt à l'usufruitier, tantôt au nu-proprétaire, selon que la délibération est de nature à porter atteinte au droit de l'usufruitier ou du nu-proprétaire.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et les modifications ultérieures.

Dispositions transitoires

1) Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2007.

2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2008.

Souscription et Libération

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparantes déclarent souscrire le capital comme suit:

1) La société CARDALE OVERSEAS INC., préqualifiée, trois cent neuf actions	309
2) La société TASWELL INVESTMENTS LTD, préqualifiée, une action	1
Total: trois cent dix actions	310

Toutes les actions ont été libérées à raison de cent pour cent (100%) par un versement en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (€ 31.000,-) se trouve dès à présent à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille six cents euros (€ 1.600,-).

Assemblée générale extraordinaire

Les actionnaires sus-indiqués, représentant l'intégralité du capital souscrit ont immédiatement procédé à la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Après avoir vérifié qu'elle était régulièrement constituée, cette assemblée a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui de commissaire aux comptes à un (1).

Deuxième résolution

Sont nommés administrateurs:

- 1) la société CARDALE OVERSEAS INC., préqualifiée;
- 2) la société TASWELL INVESTMENTS LTD, préqualifiée;
- 3) la société KELWOOD INVESTMENTS LTD, ayant son siège social à Tortola, P.O. Box 3175, Road Town (British Virgin Islands), inscrite au Registrar of Companies of the British Virgin Islands sous le numéro 137.958.

Madame Gaby Trierweiler, employée privée, née à Luxembourg, le 7 août 1951, demeurant professionnellement à L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet, est désignée représentante permanente des sociétés CARDALE OVERSEAS INC., TASWELL INVESTMENTS LTD et KELWOOD INVESTMENTS LTD, préqualifiées.

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2012.

Troisième résolution

A été nommé commissaire aux comptes:

Monsieur Lex Benoy, réviseur d'entreprises agréé, né à Luxembourg le 29 mai 1954, demeurant professionnellement à L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

Le mandat du commissaire aux comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an 2012.

Quatrième résolution

Le siège social est établi à L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux mandataires des comparantes, celles-ci ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: R. Rocha Melanda, G. Trierweiler, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 5 juillet 2007, Relation: CAP/2007/1564. — Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): Entringer.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 10 juillet 2007.

A. Weber.

Référence de publication: 2007081571/236/156.

(070090115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Gifin Dower Property SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 109.569.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007079799/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00424. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070087159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2007.

Fintour S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 79.499.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 (version abrégée) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007079798/693/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00429. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070087160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2007.

VIK Investment Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 74.020.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2007.

Pour VIK INVESTMENT HOLDING Sàrl
KAUPTHING BANK LUXEMBOURG S.A.
Signature

Référence de publication: 2007080426/1021/15.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2007, réf. LSO-CE06023. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070087790) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juillet 2007.

United Re (Europe), Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 35.758.

—
Extrait de procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, le 18 juin 2007

L'Assemblée nomme M. Timothy W. Carter, M. David Johnson, M. Kieran O'Mahony, Mme Karen Attenborough et M. Lambert Schroeder en tant qu'Administrateur, jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de 2007.

PricewaterhouseCoopers Sàrl 400, route d'Esch L-1014 Luxembourg est nommée réviseur indépendant de la société jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de 2007.

Pour la Société UNITED RE (EUROPE)
AON INSURANCE MANAGERS (LUXEMBOURG) S.A.
Signature

Référence de publication: 2007078686/682/18.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2007, réf. LSO-CF10081. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070085599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2007.

Sivalence S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 18.124.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 20 juin 2007 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur civil, 3-5, Place Winston Churchill L-1340 Luxembourg;
- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;
- Monsieur Henri Grisius, Administrateur-Président, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

L'assemblée générale du 20 juin 2007 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- FIDUCIAIRE FRH Sàrl, expert-comptable, 134, route d'Arlon, L-8008 Strassen, RCS Luxembourg B 58.155.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

Luxembourg, le 20 juin 2007.

Pour SIVALENCE S.A.
Signature

Référence de publication: 2007079303/833/22.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00180. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070086178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

Essential Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 64.426.

—
Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue le 21 juin 2007

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de Wood, Appleton, OLIVER EXPERTS-COMPTABLES S.à r.l., Commissaire aux Comptes de la Société ayant son siège social au 6, rue Adolphe L-1116 Luxembourg, avec effet immédiat.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour extrait

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007079310/587/17.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juin 2007, réf. LSO-CF10311. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070086041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

Newsha S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 63.010.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 19 juin 2007 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Franck Chapeaux, Administrateur, directeur, 3, rue du Docteur Alexis Carrel, F-69110 Ste Foy-les-Lyon, France;

- Madame Nicole Schloter, Administrateur, avocat, The Nursery-Hall Road, SS4 1PD Roachford-Essex, Royaume Uni;

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur-Président, ingénieur civil, 3-5, place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

L'assemblée générale du 19 juin 2007 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 18, rue Hiehl, L-6131 Junglinster, RCS Luxembourg B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

Luxembourg, le 19 juin 2007.

Pour NEWSHA S.A.

Signature

Référence de publication: 2007079302/833/23.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00178. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070086182) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

Batitoiture S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3450 Dudelange, 23, rue du Commerce.

R.C.S. Luxembourg B 99.923.

—
Assemblée générale extraordinaire décision de l'associé unique en date du 30 avril 2007

En date du trente avril deux mille sept, Monsieur Jorge Batista, gérant de société, demeurant à L-3442 Dudelange, 32, rue des Champs, associé unique de la société a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

La démission de Monsieur Ernesto Ferreira Batista en sa qualité de gérant technique de la société est acceptée avec effet immédiat.

Deuxième résolution

Sera désormais gérant unique Monsieur Jorge Batista, prénommé. La société sera valablement engagée en toutes circonstances par sa seule signature.

Dudelange, le 30 avril 2007.

J. Batista.

Référence de publication: 2007079345/820/19.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2007, réf. LSO-CF00909. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070085998) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

RP V S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 127.081.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 21 juin 2007 que:

- Monsieur Brian Borg, résidant 2 Clover Mews, UK-SW3 4JH Londres, Royaume-Uni a été nommé Gérant B de la Société pour un mandat à durée indéfinie, avec effet au 15 juin 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2007.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2007079357/6312/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00055. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070086444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

RP IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.750,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 123.728.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 21 juin 2007 que:

- Monsieur Brian Borg, résidant 2 Clover Mews, UK-SW3 4JH Londres, Royaume-Uni a été nommé Gérant B de la Société pour un mandat à durée indéfinie, avec effet au 15 juin 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2007.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2007079356/6312/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00054. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070086449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

Shell Finance Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8069 Bertrange, 7, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 79.812.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 3 juillet 2007.

L. Macors

Gérante

Référence de publication: 2007079171/1622/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2007, réf. LSO-CF09657. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070086710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

RP XII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 128.206.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 21 juin 2007 que:

- Monsieur Brian Borg, résidant 2 Clover Mews, UK-SW3 4JH Londres, Royaume-Uni a été nommé Gérant B de la Société pour un mandat à durée indéfinie, avec effet au 15 juin 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2007.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2007079364/6312/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00076. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070086409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

RP XI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 128.226.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 21 juin 2007 que:

- Monsieur Brian Borg, résidant 2 Clover Mews, UK-SW3 4JH Londres, Royaume-Uni a été nommé Gérant B de la Société pour un mandat à durée indéfinie, avec effet au 15 juin 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2007.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2007079363/6312/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00075. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070086412) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

Shell Treasury Luxembourg, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8069 Bertrange, 7, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 97.745.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 3 juillet 2007.

L. Macors

Gérante

Référence de publication: 2007079170/1622/14.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2007, réf. LSO-CF09658. - Reçu 16 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070086712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

Air Dessiré S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 84.327.

—
Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 12 octobre 2001, acte publié au Mémorial C no 351 du 4 mars 2002.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AIR DESSIRE S.A R.L.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007079414/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00073. - Reçu 22 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070086032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

RP X S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 127.155.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 21 juin 2007 que:

- Monsieur Brian Borg, résidant 2 Clover Mews, UK-SW3 4JH Londres, Royaume-Uni a été nommé Gérant B de la Société pour un mandat à durée indéfinie, avec effet au 15 juin 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2007.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2007079362/6312/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00068. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070086418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

ATG S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 125.746.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions des actionnaires du 31 mai 2007 que ATG S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 21, allée Scheffer L - 2520 Luxembourg,

que Monsieur Mike Pashley a été révoqué en tant que gérant de la société avec effet au 31 mai 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Mandataire

Référence de publication: 2007079351/2460/18.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2007, réf. LSO-CF05660. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070086636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

RP VI S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 127.087.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 21 juin 2007 que:

- Monsieur Brian Borg, résidant 2 Clover Mews, UK-SW3 4JH Londres, Royaume-Uni a été nommé Gérant B de la Société pour un mandat à durée indéfinie, avec effet au 15 juin 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2007.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2007079358/6312/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00056. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070086440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

RP IX S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 127.097.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 21 juin 2007 que:

- Monsieur Brian Borg, résidant 2 Clover Mews, UK-SW3 4JH Londres, Royaume-Uni a été nommé Gérant B de la Société pour un mandat à durée indéfinie, avec effet au 15 juin 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2007.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2007079361/6312/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00065. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070086422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

Nouveau Patin d'Or S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1899 Kockelscheuer, 40, route de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 113.723.

—
Les documents de clôture d'année 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour **NOUVEAU PATIN D'OR S.à r.l.**

AREND & PARTNERS S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007078570/568/14.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00222. - Reçu 20 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070085468) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2007.

RP I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 539.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 123.917.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 21 juin 2007 que:

- Monsieur Brian Borg, résidant 2 Clover Mews, UK-SW3 4JH Londres, Royaume-Uni a été nommé Gérant B de la Société pour un mandat à durée indéfinie, avec effet au 15 juin 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2007.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2007079353/6312/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00051. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070086469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

RP II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 242.500,00.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 123.737.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 21 juin 2007 que:

- Monsieur Brian Borg, résidant 2 Clover Mews, UK-SW3 4JH Londres, Royaume-Uni a été nommé Gérant B de la Société pour un mandat à durée indéfinie, avec effet au 15 juin 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juin 2007.

Pour extrait conforme

Pour la Société

Signature

Un gérant

Référence de publication: 2007079354/6312/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00052. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070086457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

United Trade SA, Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 86.956.

—
Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2007.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007079415/1091/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2007, réf. LSO-CG00741. - Reçu 20 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070086077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

Euro Courtage, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 61.093.

Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 12 septembre 1997, acte publié au Mémorial C no 20 du 10 janvier 1998, modifiée par-devant le même notaire en date du 27 octobre 1997 (4 actes), actes publiés au Mémorial C no 170 du 23 mars 1998 et en date du 12 novembre 1997, actes publiés au Mémorial C no 182 du 26 mars 1998; le capital a été converti en euros en date du 20 décembre 2001, avis publié au Mémorial C no 749 du 16 mars 2002. Les statuts ont été modifiés par-devant le même notaire en date du 6 février 2002, acte publié au Mémorial C no 1000 du 1^{er} juillet 200, en date du 22 décembre 2006, acte publié au Mémorial C n^o 688 du 24 avril 2007 et pour la dernière fois le 14 juin 2007, acte non encore publié au Mémorial.

Le bilan au 30 juin 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EURO COURTAGE

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007079412/29/21.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00089. - Reçu 22 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070086034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

S2A Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 519.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 83.610.

Le bilan et le compte de profits et de pertes au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2007.

Pour S2A INVESTMENT S.à r.l.

UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S. à r. l. / MONTEREY SERVICES S.A.

Gérant / Gérant

Signatures / Signatures

Référence de publication: 2007079411/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00090. - Reçu 28 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070086036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

MA. GA. Project and Financing S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 4, avenue J.P. Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 108.010.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue à Luxembourg en date du 6 avril 2007 que:

1. Le siège social de la société a été transféré au 4, avenue J.-P. Pescatore, L-2324 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 6 avril 2007.

Pour MA. GA. PROJECT AND FINANCING S.A.

Signature

Référence de publication: 2007079451/7392/15.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2007, réf. LSO-CG01943. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070086761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

Finmeccanica Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 31, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 38.184.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mars 2007

Résolution

Leur mandat venant à échéance l'Assemblée décide de renvoyer les délibérations concernant la nomination du Conseil d'Administration et du Commissaires aux comptes pour les années 2007-2009 à une Assemblée Générale Extraordinaire à tenir au plus tard pour le 10 mai 2007. Dans cet intervalle, le Conseil sortant reste en place avec tous les pouvoirs jusqu'à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui délibérera sur la désignation du nouveau Conseil et du Commissaire aux comptes:

Conseil d'Administration:

- M. Paolo Santoponte, Dirigeant de FINMECCANICA S.p.A., demeurant à Rome (Italie), Président;
- M. Luigi Calabria, Dirigeant de FINMECCANICA S.p.A., demeurant à Rome (Italie), Vice-Président;
- M. Umberto D'Agostino, Administrateur de sociétés, demeurant à Rome (Italie), Administrateur-Délégué;
- M. Federico Bonaiuto, Dirigeant de FINMECCANICA S.p.A., demeurant à Rome (Italie), Administrateur;
- M. Claudio De Giovanni, Dirigeant de FINMECCANICA S.p.A., demeurant à Rome (Italie), Administrateur;
- M. Sergio Bertasi, Directeur Général de banque, demeurant à Luxembourg, Administrateur;
- M. Andrew Simms, Directeur de banque, demeurant à Luxembourg, Administrateur.

Commissaire aux Comptes:

- M. Aldo Ranchino, demeurant à Rome (Italie).

Leur mandat venant à échéance l'Assemblée décide de réélire le Réviseur d'Entreprise pour l'exécution de leur mandat durant l'exercice 2007.

Société de Certification du bilan

PricewaterhouseCoopers S.à.r.l., Luxembourg

Pour extrait conforme

FINMECCANICA FINANCE S.A.

Signature

Référence de publication: 2007077936/24/33.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06401. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070084736) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2007.

CEP II Co-Investment S.à r.l. SICAR, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 16, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 114.414.

—
En vertu de la décision du conseil de gérance datée du 24 avril 2007, les sociétés suivantes ont acheté des actions de la Société:

- CARLYLE IBEROSTAR PARTNERS I, L.P.
- CARLYLE IBEROSTAR PARTNERS II, L.P.

ayant toutes les deux leur adresse au:

- 10 Upper Bank Street, London E14 5JJ, Royaume-Uni

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juin 2007.
CEP II CO-INVESTMENT S.à r.l. SICAR
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007078280/5480/21.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007, réf. LSO-CF08541. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070085290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2007.

SPA.FI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 44.547.

—
Extrait des résolutions de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social de la société le 4 juin 2007

- Monsieur Adolfo Masci, directeur financier, demeurant à Via Santa Lucia 83, I-06124 Perugia (Italie) a démissionné de son mandat d'Administrateur de la société avec effet au 25 mai 2007.

- Monsieur Paolo Lucaroni, employé privé, demeurant au Via XX Settembre n° 124, I-06124 Perugia (Italie) est nommé Administrateur avec effet immédiat en remplacement de Monsieur Adolfo Masci, démissionnaire.

Le mandat d'Administrateur de Monsieur Paolo Lucaroni viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'année 2011.

Luxembourg, le 20 juin 2007.
Certifié sincère et conforme
Pour SPA.FI S.A.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.
Agent domiciliataire
Signatures

Référence de publication: 2007078355/795/22.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2007, réf. LSO-CF09593. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070085187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2007.

Alison Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 76.756.

—
- La société LOUV S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 89.272, nommée Administrateur en date du 29 avril 2005 pour un mandat d'une durée de 6 ans, a désigné Madame Antonella Graziano comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2011.

- La société EFFIGI S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 107.313, nommée Administrateur en date du 28 avril 2006 pour un mandat d'une durée de 6 ans, a désigné Monsieur Philippe Stanko comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2011.

- La société FIDIS S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 107.312, nommée Administrateur en date du 28 avril 2006 pour un mandat d'une durée de 6 ans, a désigné Madame Chantal Mathu comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2011.

Luxembourg, le 30 mars 2007.
Certifié sincère et conforme
Pour ALISON INVESTMENTS S.A.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007078388/795/26.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2007, réf. LSO-CF09605. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070085176) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2007.

Traveling Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 63.335.

La société DMC S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 107.314, nommée administrateur en date du 3 avril 2006 pour un mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009, a désigné Madame Saliha Boulhais, employée privée, née le 7 juin 1966, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat.

La société EFFIGI S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 107.313, nommée administrateur en date du 3 avril 2006, pour un mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009, a désigné Monsieur Jean-Robert Bartolini, employé privé, né le 10 novembre 1962, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat.

La société LOUV S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 89.272, nommée administrateur en date du 1^{er} octobre 2002 pour un mandat qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2009, a désigné Monsieur Marc Limpens, employé privé, né le 17 février 1951, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat.

Le 26 février 2007.

Pour TRAVELING HOLDING S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signature

Référence de publication: 2007078385/795/28.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2007, réf. LSO-CF09598. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070085178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2007.

RBC Dexia Investor Services Participations S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4360 Esch-sur-Alzette, 14, Porte de France.

R.C.S. Luxembourg B 117.588.

L'adresse professionnelle de M. Jean-Michel Loehr et M. Laurent Vanderweyen gérants de RBC DEXIA INVESTOR SERVICES PARTICIPATIONS S.à r.l. a changé. Le conseil de gérance se compose comme suit:

- M. Jean-Michel Loehr, Chief Executive Officer de RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A. et membre du Comité Exécutif de RBC DEXIA INVESTOR SERVICES LIMITED, résidant professionnellement au 14, porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette.

- M Laurent Vanderweyen Chief Administration Officer de RBC DEXIA INVESTOR SERVICES LIMITED, résidant professionnellement au 14, porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette.

- M. José Placido, Chief Executive Officer de RBC DEXIA INVESTOR SERVICES LIMITED, résidant professionnellement au 77, King Street West, Royal Trust Tower, CDN-ON M5W 1P9 Toronto

- M. Rob Wright, Chief Operating Officer de RBC DEXIA INVESTOR SERVICES LIMITED, résidant professionnellement au 71, Queen Victoria Street, London EC4V 4DE, United Kingdom.

RBC DEXIA INVESTOR SERVICES PARTICIPATIONS S.à r.l.

J.-M. Loehr / G. Kohr

CEO / Company Secretary

Référence de publication: 2007078346/1126/23.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2007, réf. LSO-CF07759. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070085309) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2007.

NN Participations Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 16, avenue de la Porte Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 76.825.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007079741/6102/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2007, réf. LSO-CG00730. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070087095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juillet 2007.

Verlutig S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 18.574.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 3 mai 2007

L'Assemblée appelle aux fonctions d'administrateur Monsieur Jacques Reckinger, 40, boulevard Joseph II, L-1840, Luxembourg en remplacement de Monsieur Emile Vogt, 40, boulevard Joseph II, L-1840, Luxembourg. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale renomme:

- Monsieur René Schlim, fondé de pouvoir principal, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, aux fonctions d'administrateur;

- Monsieur Robert Reckinger, diplômé HEC Paris, avec adresse professionnelle au 40, boulevard Joseph II, L-1840, aux fonctions d'administrateur.

Leurs mandats respectifs prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012.

L'Assemblée Générale renomme comme commissaire aux comptes:

- FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A., société anonyme, 28, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2012.

COMPAGNIE FIDUCIAIRE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2007079344/550/25.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juin 2007, réf. LSO-CF07329. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070085997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.

Constro Europe S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4671 Oberkorn, 53, avenue du Parc des Sports.

R.C.S. Luxembourg B 100.704.

EXTRAIT

Il découle d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire sous seing privé du 5 novembre 2006, enregistré à Luxembourg - Société en date du 20 juin 2007, Réf: LSO CF 06798.

L'assemblée générale extraordinaire sous seing privé des associés a décidé:

- d'accepter la démission à compter du 5 novembre 2006 de:

Madame Maria Coelho Lopes, gérante de société, demeurant à L-4671 Oberkorn, 53a, avenue du Parc des Sports, de sa fonction de gérante technique.

Pour extrait conforme délivré sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 21 juin 2007.

Pour le notaire

Mlle Muhovic

Référence de publication: 2007079313/203/21.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2007, réf. LSO-CG00240. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070086354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juillet 2007.